

**Attestation de formation**  
**« hygiène alimentaire adaptée en établissement de restauration commerciale »**

*décret n° 2025-922 du 6 septembre 2025 modifiant l'article D.233-12 du code rural et de la pêche maritime et l'arrêté du 12 février 2024 relatif au cahier des charges de la formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale.*

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_

en qualité de : \_\_\_\_\_

Nom ou raison sociale de l'organisme de formation : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Organisme autorisé par arrêté préfectoral n° 2026/02-15 du 11/02/2026 en région Auvergne-Rhône-Alpes conformément au décret n° 2025-922 du 6 septembre 2025 modifiant l'article D.233-12 du code rural et de la pêche maritime et l'arrêté du 12 février 2024 relatif au cahier des charges de la formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale.

atteste que M./Mme (*barrez la mention inutile*) \_\_\_\_\_

né(e) le : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

a suivi la formation « hygiène alimentaire adaptée à l'activité en établissements de restauration commerciale » conformément à la réglementation sus visée,

d'une durée de 14 heures qui s'est déroulée le : \_\_\_\_\_

Les objectifs de formation visés sont :

  

---

  

---

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à \_\_\_\_\_ ,  
le \_\_\_\_\_

*Signature, cachet et qualité  
du dispensateur de formation*